

3 FORMATIONS COMPLEMENTAIRES ACCESSIBLES AUX VETERINAIRES

En se basant sur les témoignages récoltés grâce au questionnaire ainsi que sur les informations disponibles sur les sites internet des écoles ou des universités, la troisième partie de notre travail se concentre sur le répertoriage, par typologie, des formations accessibles aux étudiants vétérinaires ou déjà diplômés : mastères spécialisés, masters recherche, masters professionnels, partenariats, etc.

Pour chaque réponse fournie dans le questionnaire (556 pour rappel), et pour les typologies de formations encore présentes dans le système actuel (suppression des DEA par exemple), nous avons mené une recherche internet pour savoir si la formation était toujours d'actualité et son intitulé toujours exact, et le cas échéant, dresser une fiche de synthèse permettant de résumer assez brièvement la formation et indiquant différents critères (tableau 47) énumérés ci-dessous.

- Le type de formation : il indique le niveau de la formation selon le système européen. S'agissant des masters professionnels et recherche, ces troisièmes cycles sont répartis en quatre domaines (arts et lettres, droit-économie-gestion, sciences humaines et sociales, et sciences-technologies et santé). Chacun de ces domaines est ensuite structuré en mentions, lesquelles mentions sont subdivisées en spécialités. Des universités distinguent plusieurs parcours au sein des spécialités.
- Le lieu : il précise la ville ou le nom de la faculté ou école de formation.
- La durée : elle reprend la longueur (stage compris) de la formation (en mois ou année).
- La structure du programme : elle comporte les grandes lignes du programme et la répartition entre enseignements théoriques et pratiques (notamment stage).
- Les critères d'admissibilité : ils précisent le niveau d'études ou de savoir prérequis en tant que vétérinaire pour pouvoir intégrer la formation. D'autres profils peuvent présenter leurs candidatures mais seuls les critères relatifs aux vétérinaires ont été retenus. Cependant, il n'est pas toujours précisé sur le site officiel des formations si le

Diplôme d'Etat de docteur vétérinaire (DEV) est requis ou si le DEFV (Diplôme d'études fondamentales vétérinaires) est suffisant. Lorsque l'information n'était pas disponible, seule la mention vétérinaire apparaît, et il sera de l'initiative de l'étudiant de s'acquitter de la recherche de l'information.

- La sélection: elle résume les différentes étapes de sélection et les documents à fournir pour intégrer la formation une fois les critères d'admissibilité remplis.

- Un contact : il fournit le nom, l'adresse mail ou le numéro de téléphone de la personne avec qui se mettre en contact pour obtenir plus d'informations.

- Site internet : il permet d'avoir accès directement à la page internet de l'établissement pour obtenir plus de détails sur la formation.

- Objectifs : grâce aux informations disponibles sur la page officielle de la formation, nous avons cités les objectifs et quelques informations supplémentaires afin de compléter le tableau descriptif.

- Témoignages : pour certaines formations et en fonction de la clause de confidentialité du questionnaire (dernière question posée aux participants), des témoignages viennent compléter les fiches de renseignements. Aucun nom n'est cependant cité. Les témoignages étant tirés des propos des vétérinaires interrogés, de leurs expériences et de leurs ressentis, ils sont bien entendu à prendre avec discernement.

Parfois, certaines données n'étant pas disponibles (telles que le coût), nous avons préféré laisser la case vide.

Tableau 47 Exemple du tableau récapitulatif de la formation

Intitulé de la formation

TYPE	
LIEU	
DUREE	
STRUCTURE DU PROGRAMME	
COÛT	
CONDITIONS D'ADMISSION	
SELECTION	
CONTACT	
SITE INTERNET	

Cette partie est basée principalement sur des recherches internet. Les informations peuvent donc s'avérer erronées ou ne plus être à jour. Le but de cette partie est de donner à titre non exhaustif une liste de formations suivies ou conseillées par des vétérinaires, afin de donner aux étudiants une vision plus large des possibilités de formations et leur fournir une base à partir de laquelle ils pourront obtenir plus d'informations si nécessaire.

Toutes les formations sont résumées dans le tableau suivant (tableau 48). Les fiches sont regroupées en annexe selon la typologie du diplôme.

Tableau 48 Tableau résumant toutes les offres de formations (2013)

MASTERS PROFESSIONNELS		
Niveau	Dénomination	Lieu
Master	Médicaments et autres produits de la santé	Université Paris XI
Master	Sustainable food manufacturing management	Université Catholique de Lille
Master	Signaux et images en biologie et médecine	Université de Rennes 1
Master	Agrofood Chain	Toulouse Agri Campus
Master	Produits de santé : développement et distribution	Université de Limoges, Faculté de Pharmacie
Spécialité	Ethologie appliquée	Université Paris XIII
Spécialité	Management et Marketing des industries de la santé	IMIS Lyon
Spécialité	Droit des industries des produits de santé	Université Paris Descartes
Spécialité	Management de la Qualité et de la Sécurité des Aliments dans les Industries Agroalimentaires	Iquabian (Nantes) Faculté des Sciences et des Techniques de Nantes École Nationale d'Ingénieurs des Techniques et des Industries Agricoles et Alimentaires de Nantes Oniris
Spécialité	Biologie intégrative et toxicologie	Université Paul Sabatier Toulouse III
Spécialité	Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales	ENVA, Université Paris 11 Université Paris XII Cirad Montpellier
Spécialité	Marketing des produits et services de la santé	Université de Nantes en partenariat avec Oniris

Spécialité	Marketing de la santé	Université Pierre Marie Curie
Spécialité	Développement et Enregistrement International des Médicaments	Université de Paris-Sud
Spécialité	Santé Internationale	Université de Bordeaux Ségalen
Spécialité	Eau, Santé	Bordeaux Ségalen
Spécialité	Conception, formulation, production de produits alimentaires innovants	Université de Nantes Oniris
Spécialité	Gestion des risques santé/sécurité, environnement	Oniris ENSCBP Bordeaux
Spécialité	Bioprocédés et biotechnologies marines	Université de Nantes Oniris
Spécialité	Signaux et images en médecine	UPEC (Créteil)
Parcours	Technologies innovantes en formulation	UFR des Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé I.S.S.B.A
Parcours	Bioréactifs, outils de diagnostics et de validation	UFR des Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé I.S.S.B.A.
Parcours	Produits innovants en nutrition santé	UFR des Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé I.S.S.B.A.
Parcours	Elevage des Pays du Sud : Environnement et Développement	Université Montpellier 2 Cirad de Montpellier
Parcours	Management de la qualité des organisations	Université Claude Bernard Lyon I
Parcours	Santé animale et épidémiologie dans les pays du Sud	CIRAD et ENVT

Parcours	Pharmacologie et métiers du médicament	Faculté de Pharmacie de Toulouse Faculté de médecine de Purpan Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
Parcours	Dispositifs médicaux et médicaments associés	Institut de Pharmacie Industrielle de Lyon
IAE		
Master	Marketing Stratégie	IAE de Nantes
Spécialité	Administration des entreprises	IAE de Nantes
Spécialité	Administration des entreprises	IAE de Bordeaux
Spécialité	Gestion des dynamiques organisationnelles	IAE de Paris Panthéon-Sorbonne
Spécialité	Administration des affaires	IAE de Paris Panthéon-Sorbonne
MASTERS RECHERCHE		
Master	Formation par la recherche	Oniris
Master	Forêt Agronomie Environnement	Ensaia Nancy
Master	Biotechnologies, Agro-Alimentaire, Nutrition	Ensaia de Nancy, en collaboration avec les universités de Lorraine
Spécialité	Biologie, Biotechnologies et Recherche Thérapeutique	Université de Nantes
Spécialité	Agents Infectieux : Interactions avec leurs hôtes et l'environnement	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Spécialité	Immunologie	Université Paris Est Créteil
Spécialité	Vie, terre, environnement, santé, société	Université de Franche Comté
Spécialité	Epidémiologie clinique	Université Paul Sabatier Toulouse 3

Spécialité	Ethologie fondamentale et comparée	Université Paris XIII
Spécialité	Epidémiologie, recherche clinique, évaluation	Université de Nancy
Spécialité	BioSciences	ENS Lyon
Spécialité	Sciences chirurgicales	UPEC (Créteil)
Spécialité	Biologie, Physiologie et pharmacologie de la circulation et de la respiration	UPEC (Créteil)
Spécialité	Santé, territoire et environnement	UPEC (Créteil)
Spécialité	Elaboration de la Qualité et Sécurité Alimentaire	Institut National Polytechnique de Toulouse
Spécialité	Reproduction et développement	Université Paris 7 et Paris 5 Université Paris 11 INA-PG et ENVA
Spécialité	Génétique animale : génome et diversité	AgroParis Tech ENVA - INRA
Spécialité	Recherche en santé publique	ESP Paris-Sud Université Paris Sud Paris Descartes UPEC Université de Versailles
MASTERS RECHERCHE ET PROFESSIONNELS		
Master	Ecosciences, Microbiologie	Université Claude Bernard Lyon 1
Master	Santé publique	Université Lyon 1
Spécialité	Génétique	Université Pierre et Marie Curie
Spécialité	Toxicologie humaine, évaluation des risques et vigilance	Université Paris Descartes
Spécialité	Toxicologie-Environnement-Santé	Université Paris7-Denis Diderot Université Paris5-René Descartes

		Université Paris12-Val de Marne AgroParisTech
Spécialité	Microbiologie appliquée et génie biologique	Université Paris-Sud, Paris 7, AgroParisTech
Spécialité	Sciences de l'Animal pour l'Élevage de demain	Université de Rennes 1, Agrocampus-Ouest, Oniris
Spécialité	Sciences de l'aliment et nutrition humaine	Université de Nantes
Spécialité	Biotechnologie et ingénierie, diagnostiques et thérapeutiques	Université Joseph Fourier (Grenoble)
Spécialité	Génie des procédés : environnement / agro-alimentaire	Université de Nantes Oniris Ecole des Mines de Nantes
MASTERS SPECIALISES		
	Management des entreprises du vivant et de l'agro-alimentaire	Montpellier SupAgro Partenariat EM Lyon
	Sciences et management de la filière équine	AgroSup Dijon, Haras National du Pin et Université du Kentucky
	Management de l'industrie pharmaceutique	Groupe ESC Dijon Bourgogne
	Marketing alimentation santé	Groupe ESC Dijon Bourgogne (en collaboration avec AgroSup de Dijon)
	Management de la santé et des industries pharmaceutiques	Escem
	Management pharmaceutique et des biotechnologies	ESCP Europe (Paris)
	Management de la santé	ESC Toulouse
	Management des Entreprises de Santé	Euromed Marseille
	Management de l'Innovation dans les Agro-activités et les bio-industries	Reims Management School et Paris (Agro Paris Tech)

Management des risques sanitaires alimentaires et environnementaux	Institut Supérieur de l'Agro-Alimentaire (Groupement d'Intérêt Economique entre AgroParisTech et l'ENVA)
Stratégie Internationale et Marketing Industriel	EM Lyon
Forêt, Nature et Société	AgroParisTech
Strategic Management	HEC Paris
Intelligence marketing	HEC Paris
Management International Agro-alimentaire	Essec
Marketing Management	Essec
Santé Publique	Ecole Pasteur-CNAM (Paris ou Rennes) En partenariat avec EHESP
Gestion intégrée des risques en industries agroalimentaires	SupAgro (Montpellier), ENV Lyon
Gestion de l'eau	AgroParisTech
Management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement	Cesi
Stratégie et Management des Industries de Santé	Essec
DESV	
Anatomie pathologique	Unité d'Anatomie Pathologique de l'une des quatre Ecoles Vétérinaires françaises (organisation tournante)
Chirurgie des animaux de compagnie	VetAgroSup
Elevage et pathologie des équidés	Oniris Chantrerie - ISPAIA Ploufragan- IFIP Le Rheu

CEAV	
Gestion de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires	ENVA - Oniris - ENVT
Médecine Interne des animaux de compagnie	Ecoles Nationales Vétérinaires (organisation tournante)
Gestion de la Santé et Qualité en Productions Avicoles et Cunicoles	Oniris - Ploufragan
Gestion de la santé et qualité en production porcine	Oniris Chantrerie - ISPAIA Ploufragan- IFIP Le Rheu
DIE	
Maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments et de l'eau	ENVA
Vétérinaire comportementaliste	ENVA
Ostéopathie vétérinaire	Oniris Chantrerie - CIRALE - Ecole Nationale d'Equitation (Saumur)
Apiculture et Pathologie Apicole	Oniris - ENVA
Médecine vétérinaire de catastrophe et de l'environnement	Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, de Nantes, de Lyon et Ecole nationale supérieure des officiers de Sapeurs-pompier d'Aix en Provence
CES	
Diététique canine et féline	ENVA
Epidémiologie animale	ENVA, Université Paris 11, Université Paris XII, Cirad Montpellier
Ophtalmologie	ENVT
Pathologie aviaire	ENVA
Hématologie et Biochimie Clinique animales	ENVT

Traumatologie ostéo-articulaire et orthopédie animales		ENVT
DOUBLE CURSUS		
Formation chercheur vétérinaire : double cursus ENS-ENV		ENVA ENS Cachan et Lyon, VetAgro Sup
Double cursus ENVA - ESSEC		ENVA - ESSEC
Ingénieur du corps d'Etat des IPEF		ENGREF (AgroParis Tech) Ecole des Ponts Paris Tech
AUTRES FORMATIONS		
DIU	Centre d'Enseignement de la Statistique Appliquée à la Médecine et à la Biologie Médicale	Universités Pierre et Marie Curie (UPMC), Paris VII (Denis Diderot) et Aix- Marseille II (La Méditerranée)
DIU	Toxicologie médicale	UPEC (UFR de Médecine, Créteil)
DIU	Anglais médicale	UPEC (Créteil)
DU ou DIU	Formation complémentaire en Hématologie	Sorbonne université Faculté de médecine Pierre et Marie Curie
DU	Psychiatrie vétérinaire	Université Claude Bernard Lyon 1
DU	Pharmacie vétérinaire pour petits et grands animaux	Université Claude Bernard Lyon 1
DIE	Management vétérinaire	ENV Toulouse
DE	Dermatologie	INP - ENVT
DE	Biologie médicale pratique	INP - ENVT
DE	Etudes approfondies en sciences cliniques des équidés	INP - ENVT

DE	Médecine	INP - ENVT
DE	Approfondissement en ophtalmologie vétérinaire	INP - ENVT
Certification	Réhabilitation de la Faune Sauvage Européenne Autochtone	Certification de formation supérieure vétérinaire
Autre	Formation spéciale à l'expérimentation animale de niveau I	ENVA et Université Pasteur

3.1 Masters professionnels

Comme déjà énoncé dans la première partie de cette thèse, les masters professionnels sont des formations ayant pour objectif une insertion dans la vie professionnelle une fois le diplôme obtenu. Ils peuvent durer de un à deux ans selon le moment d'intégration dans le cursus. Les masters qui suivent sont classés en mention, puis spécialité et enfin parcours, pour enfin traiter des IAE (Institut d'Administration des Entreprises), qui eux-mêmes présentent la même classification. Les fiches sont disponibles en annexe 3.

3.2 Masters recherche

Les masters recherche, contrairement à la catégorie précédemment présentée, ont pour objectif l'élaboration d'une thèse et la poursuite dans une voie d'enseignement ou de recherche. Présentons tout d'abord la formation nécessaire pour accéder au titre d'enseignant-chercheur.

3.2.1 Enseignant-chercheur

Pour devenir enseignant-chercheur, les textes en vigueur exigent d'être titulaire d'une thèse d'université pour se présenter au concours de maître de conférences, puis d'une habilitation à diriger les recherches (HDR) pour passer celui de professeur. Pour les disciplines cliniques, il faut également être diplômé du collège européen pour devenir maître de conférences.

Des témoignages récoltés par l'intermédiaire du questionnaire mettent en avant la différence de durée des études pour l'obtention du titre d'enseignant-chercheur selon les parcours préalables. Ainsi, les étudiants en agro-alimentaire suivent deux ans de prépa et trois ans d'école, puis deviennent enseignant chercheur après trois ans de thèse, soit un total de huit ans. Les étudiants vétérinaires, pour leur part, sortent de l'école après sept ans, nécessitent quatre années supplémentaires pour réaliser leur internat et leur résidanat (et obtenir leur board européen), soit un minimum de onze ans d'études, sans compter les années nécessaires à l'obtention du doctorat dans une faculté. Un décalage s'opère donc pour un même niveau de recrutement, qui devra être pris en compte dans la progression de carrière et de rémunération. Pour autant, les témoignages recueillis mettent en avant la passion pour ce métier, alliant enseignement, recherche, clinique, et formation (cf. 2.1.2.3.1 Qu'est-ce qui vous avait poussé à réaliser cette formation?).

3.2.2 Les masters recherche

Les fiches de tous les masters recherche sont présentées dans l'annexe 4.

3.3 Masters recherche et professionnels

Les masters recherche et professionnels sont des enseignements qui permettent les deux types de débouchés (voie de la recherche ou intégration dans le marché du travail). Ils permettent notamment aux étudiants qui n'ont pas encore fait de choix définitif de pouvoir considérer les deux options (annexe 5).

3.4 Mastères spécialisés

Les mastères spécialisés sont des formations d'un an qui connaissent un grand succès car ils permettent d'accéder à une double compétence pour les étudiants vétérinaires en alliant un bagage commercial (marketing, management ou autre) à leurs connaissances scientifiques (annexe 6).

3.5 Vétérinaire inspecteur

Les ISPV (inspecteurs de la santé publique vétérinaire) sont recrutés sur concours en quatrième année du cursus vétérinaire, à la fin de celui d'ingénieur agronome, ou après une expérience professionnelle vétérinaire (concours externe, interne et examen professionnel).

Ils suivent, avant leur prise de poste, les enseignements de l'ENSV (Ecole nationale des services vétérinaires), établissement d'application du ministère chargé de l'agriculture et membre du réseau des écoles de service public.

Année d'approfondissement : master 2 parcours management de l'action collective en santé publique vétérinaire.

Les inspecteurs recrutés par le concours élève suivent une première année correspondant aux enseignements de l'année d'approfondissement vétérinaire en santé publique vétérinaire.

CEAV en santé publique vétérinaire

La deuxième année d'étude suivie par les ISPV issus du concours interne comme du concours externe, se compose du CEAV de santé publique vétérinaire et d'autres modules spécifiques à la formation de cadres du service public. Elle est ouverte à des auditeurs libres, vétérinaires ou ingénieurs, français ou étrangers. Au cours de cette période, les étudiants acquièrent une expertise technique et scientifique de l'inspection vétérinaire, une maîtrise des mécanismes de l'action publique (droit, finances publiques, économie), et également une compétence de management, indispensable à leurs fonctions futures d'encadrement. Ils réalisent, à la demande d'un commanditaire, un travail collectif portant sur les politiques publiques relatives à la santé publique vétérinaire, l'alimentation ou la protection des végétaux.

Les deux formations sont détaillées en annexe 7.

3.6 DESV

L'AVSF (Association des vétérinaires spécialistes français) est une association à but non lucratif (loi de 1901) créée par le Dr Laurent Bouhanna (titulaire du DESV d'ophtalmologie vétérinaire). L'objectif avancé par cette association sur sa page officielle est de représenter les vétérinaires titulaires du diplôme de spécialiste français dans chacune des spécialités vétérinaires (ophtalmologie, dermatologie, chirurgie, etc.), ainsi que de promouvoir leur action auprès des instances et organisations professionnelles. Elle est aussi un outil de communication et d'échanges entre les vétérinaires spécialistes et les vétérinaires généralistes, entre les vétérinaires spécialistes entre eux, ainsi qu'entre les vétérinaires et le grand public. L'objectif primordial est de toujours privilégier la collaboration et la communication entre le vétérinaire généraliste et le vétérinaire spécialiste.

Le vétérinaire spécialiste est titulaire d'un diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV ou diplôme reconnu comme titre de spécialiste par le Conseil de l'ordre des vétérinaires), obtenu soit à l'issue d'un cursus d'études de 3 ans (après les études vétérinaires), soit par la voie de la validation des acquis et de l'expérience (décret du 16/12/2008).

Il existe, à ce jour 13 spécialités vétérinaires reconnues :

- anatomie pathologique,
- chirurgie des animaux de compagnie,
- dermatologie vétérinaire,
- élevage et pathologie des équidés,
- médecine interne des animaux de compagnie,
- ophtalmologie vétérinaire,
- santé et productions animales en régions chaudes,
- sciences de l'animal de laboratoire,
- imagerie médicale vétérinaire,
- cardiologie,
- stomatologie et dentisterie vétérinaires,
- pathologie clinique vétérinaire,
- chirurgie équine.

Certaines fiches sont disponibles dans l'annexe 8.

3.7 CEAV

Le CEAV réservé aux titulaires d'un diplôme vétérinaire reconnu. Il peut être suivi par des résidents et des vétérinaires praticiens sur leurs jours de congé ou de formation continue. Il représente une année de formation (annexe 9).

3.8 Diplômes inter-écoles

Les diplômes inter-écoles sont présentés en annexe 10.

3.9 CES

Comme précisé dans le paragraphe 1.4.4.3. les certificats d'études spécialisées ont des durées variables (quelques jours à quelques mois), et sont souvent suivis à temps partiel. Ils sont accessibles aux vétérinaires exerçant en pratique générale et permettent d'acquérir des compétences spécifiques dans diverses disciplines, mais ne donnent pas accès à un diplôme de spécialisation (annexe 11).

3.10 Vétérinaires dans l'armée

Les vétérinaires militaires exercent des missions variées, en France et en opérations extérieures, couvrant de nombreux domaines :

- les soins et la prophylaxie des animaux militaires (chiens et chevaux),
- les missions de santé publique vétérinaire :
 - expertise et conseil dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité des aliments,
 - maîtrise de l'environnement biologique (lutte contre les zoonoses et les épizooties, lutte anti-vectorielle),
 - contrôles réglementaires dans les domaines relatifs aux denrées alimentaires et à l'eau, à l'expérimentation animale,
 - police sanitaire vis à vis des mouvements d'animaux militaires hors de la métropole et des animaux séjournant dans les emprises militaires ;
- les actions de formation au profit du personnel du ministère de la défense ;
- les activités de recherche.

Ont le droit de postuler au poste de vétérinaire militaire:

- les étudiants des classes préparatoires à l'entrée aux écoles nationales vétérinaires :
 - un concours d'entrée à l'école de santé des armées (ESA) est organisé certaines années ;
 - pour obtenir toutes les informations - cellule recrutement - Mel : info.carriere@dcssa.fr ou tel. 01 41 93 27 85 ou 01 41 93 29 47.
- les vétérinaires diplômés d'État :
 - officier sous contrat - Les vétérinaires diplômés d'État peuvent souscrire un contrat pour des périodes de 2 à 8 ans, renouvelables jusqu'à 20 ans maximum. Ils peuvent sous certaines conditions être intégrés dans le corps des officiers de carrière. La sélection s'opère lors d'une commission de recrutement. Les personnes retenues souscrivent un premier contrat de 2 ans renouvelable dans la limite de 20 années.

- officier commissionné - Les vétérinaires diplômés d'État justifiant d'une expérience professionnelle peuvent intégrer le service de santé des armées comme officiers commissionnés. Ils servent sous contrat pour une durée maximale de 15 ans. Le grade proposé au moment du recrutement est fonction de l'expérience professionnelle et du niveau de qualification des intéressés. Les postes sont offerts au sein des unités des armées selon les disponibilités budgétaires et géographiques. En fonction des besoins, toutes les spécialités peuvent faire l'objet d'un recrutement. L'âge limite pour postuler est fixé à 60 ans.

Contact

Téléphone : 01 41 93 28 23 ou 24 52

Réserve

Des engagements à servir dans la réserve sont proposés aux vétérinaires, hommes ou femmes, diplômés d'État qui veulent exercer une activité à temps partiel au sein des armées, tout en poursuivant leur activité professionnelle civile.

La durée des contrats ne peut excéder 30 jours par an, sauf situation particulière liée à un emploi opérationnel.

3.11 Doubles cursus et formation ingénieur

Des doubles cursus sont réalisables pendant le cursus vétérinaire, en accord entre les deux écoles, pour obtenir un diplôme de grande école de commerce, de chercheur, ou d'ingénieur (annexe 12).

3.12 Autres formations

D'autres formations existent, telles que les diplômes interuniversitaires, les diplômes d'université, les diplômes d'école, ou les certifications. Ils ont des durées variables et des objectifs divers. Les fiches sont disponibles dans l'annexe 13.

3.13 Autres sources disponibles d'informations

Il existe bien d'autres formations et sources d'informations que celles référencées ci-dessus.

Ainsi, pour compléter cette première approche, les étudiants peuvent consulter le classement SMBG des meilleurs masters, mastères spécialisés et formations spécialisées Bac+5/Bac+6. Il classe annuellement les meilleures formations par secteur et non par établissement, en se basant sur trois critères principaux : la notoriété de la formation, le salaire de sortie et le retour de satisfaction des étudiants. Payant pour les écoles, ce classement est parfois critiqué pour sa méthodologie.

Un autre classement disponible est celui de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), autorité administrative indépendante fondée en 2007. Elle est en charge notamment de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des formations et diplômes d'enseignement supérieur. Remise en cause pour son système d'élection par nomination des membres de son comité, en contradiction avec l'objectif d'indépendance qui a motivé sa création, l'AERES fournit cependant des rapports sur les établissements, les écoles doctorales ainsi que les formations et diplômes par localisation géographique, par recherche avancée ou par liste alphabétique.

Il existe aussi des classements internationaux qui offrent des informations sur les écoles dont le prestige dépasse les frontières de la France, et qui s'orientent plus sur des formations telles que mastères spécialisés ou MBA. Parmi eux, citons entre autres le classement du Financial Time (basé sur le nombre d'années nécessaires pour rembourser le coût de la formation), de Forbes (qui s'appuie sur la progression salariale après la formation), et du Financial Times (qui recensent l'avis des diplômés).

3.14 Conclusion

Cette partie n'est qu'un aperçu des nombreuses formations accessibles aux vétérinaires. Elle permettra aux étudiants de pouvoir rechercher un troisième cycle dans leur domaine de prédilection.

La question de l'accès et de la mise à jour se pose néanmoins pour un document, qui, au-delà d'une thèse d'exercice, est appelée à être diffusée à tous les étudiants vétérinaires désirant obtenir des informations sur les possibilités et les voies accessibles après l'obtention de leur diplôme. Les offres de formation évoluant très vite, les fiches présentées ici seront probablement obsolètes dans quelques années. Afin de ne pas perdre le travail réalisé aujourd'hui, il sera donc important d'effectuer une actualisation du répertoire assez fréquemment. Cette mise à jour pourra se faire au travers de l'élaboration d'un site internet, qui regrouperait les données de notre enquête, les fiches de formation présentées dans cette thèse, et une plate-forme sociale de rencontre professionnelle entre étudiants et recruteurs.